



VAIS JE PAYER UNE PLUS VALUE

Par **yvette34**, le 19/01/2013 à 02:09

Bonjour,

Nous sommes propriétaires d'une résidence principale depuis 9 ans. En aout 2011, nous sommes partis pour deux ans aux USA (durée du contrat de travail de mon époux). Afin de payer les traites de la maison nous l'avons louée. A ce jour, les locataires quittent les lieux au 31 janvier 2013 et nous nous rentrons en france au mois d'aout. A notre retour nous souhaiterions la vendre afin d'investir dans un bien plus modeste avec des remboursements moins élevés. Allons nous devoir payer une plus value? Merci de nous aider car en étant loin il est souvent difficile d'obtenir des renseignements, et j'avoue que cette situation me perturbe beaucoup.

Merci par avance.

Par **cocotte1003**, le 19/01/2013 à 14:25

Bonjour, ce n'est pas votre résidence principale donc il va falloir payer des frais de plus-values, cordialement

Par **yvette34**, le 19/01/2013 à 15:41

Merci pour votre réponse rapide. Seulement entre temps nous allons la récupérer en résidence principale puisque nous rentrons et que c'est effectivement notre résidence d'habitation en France. Par la suite nous souhaitons la vendre pour réinvestir dans un bien moins grand et avec moins de frais.

Par **vanceslas**, le **19/01/2013** à **18:04**

Bonjour habitez la au moins six mois et pas de plus value bon week end

Par **yvette34**, le **20/01/2013** à **17:21**

merci de votre réponse. Cela me soulage un peu car il y en a qui de dise qu'il faut attendre 5 ans, d'autre deux ans.